

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030094 – AFR 12/003/2003

Informations complémentaires sur l'AU 361/02 (AFR 12/004/02 du 13 décembre 2002) et suivante (AFR 12/001/2003 du 14 janvier 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION ARBITRAIRE / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE TORTURE / DÉTENTION AU SECRET

ANGOLA

João Gime (h), 47 ans, employé d'une compagnie pétrolière

Ivo Macaia (h), 44 ans, magasinier

Estevão Buanje (h), environ 30 ans

Antonio Mambo Tigre (h), environ 43 ans

Lourenço Gomes Pitra (h), environ 40 ans

Buingi (h), catéchiste

Bento Banto (h)

Daniel (h), neveu de Bento Banto

Londres, le 10 février 2003

Les hommes dont les noms figurent ci-dessus ont été remis en liberté sans inculpation ni jugement. João Gime et Ivo Macaia ont été libérés le 20 janvier 2003. On ne sait à quel moment exactement les autres hommes ont été relâchés, mais il semble qu'ils l'aient été le même jour.

Selon les informations recueillies, Ivo Macaia a été piqué par un scorpion alors qu'il était retenu captif, pendant cinq jours, dans une fosse où l'eau lui montait jusqu'au cou. Cet homme a néanmoins bénéficié de soins médicaux.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes.
Merci beaucoup à tous ceux qui sont intervenus en faveur de ces hommes.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*